

Discours au dernier conseil municipal de JP BRIGNOLI du 10 03 2020 à 20h30.

Chers Collègues, il est de tradition que la dernière réunion du conseil municipal, celle qui précède le renouvellement de notre assemblée, ne comporte pas de délibération qui pourrait engager les élus qui prendrons la relève après le scrutin de mars prochain. Cet ordre du jour allégé me permet d'honorer une autre tradition, celle qui consiste à dresser en fin de mandat, au terme d'un long chemin parcouru ensemble, la rétrospective de tout ce que nous avons entrepris et mené à bien, mais aussi de tout ce que nous n'avons pas pu ni entreprendre ni réaliser, les conditions nécessaires n'ayant pas été réunies dans les délais prévus ; je pense, notamment, à ces formalités administratives dont l'accomplissement est subordonné au respect d'une réglementation parfois tatillonne ; je pense aussi aux financements qui ne sont pas toujours tous et en temps voulus au rendez-vous fixé pour l'ouverture d'un chantier. Malgré cela, la balance des succès et des lacunes, des satisfactions et des regrets, penche nettement en faveur d'un bilan dont nous pouvons être fiers et dont voici les éléments essentiels : - un plan local d'urbanisme opposable et dématérialisé, qui va lancer la prochaine équipe municipale sur les terrains à construire et vue les demandes il y a urgence et ceci avant la mise en place d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal par la Communauté de la Moivre à la Coole qui vient d'être lancé car ce plan pourrait reprendre des terrains bâtissables lors des travaux et ceci va mobiliser la municipalité qui arrive. Un agencement d'une nouvelle salle isolée et chauffée a été réalisé au local pompiers, merci pour leur travail aux pompiers actifs. La création d'un local de rangement à la mairie, toutes les accès et mises aux normes des accès des locaux communaux et la mise en place des registres publics d'accessibilité sur le site de la commune, un livret DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs), études et renforcement des réseaux d'alimentation électrique, d'éclairage et de téléphonie des rues avant les lourds travaux de rénovation, la mise en place et la mise aux normes des abris bus, tous ceci malgré les prélèvements annuels par l'Etat du FNGIR et du FPIC. La mise en place d'un blason gratuit par Jean François Binon, pour notre village qui n'a pas fait de vague donc accepté par les villageois, la mise en place pour la sécurité des villageois des voisins vigilants, la participation de notre commune à travers la commune de Pogny, la Communauté de Commune de la maison de santé à Pogny, la rénovation des éclairages publiques, la remise à niveau des traitements des bois extérieurs de l'église (portes, bandeaux etc...), l'élargissement pour la sécurité de la voirie rue du Pont, l'entretien des locaux loués (logements, maisons etc...), une aide conséquente toutes ces années aux associations par le nettoyage des locaux par le chauffage et par l'utilisation gratuite, avec le SYMSEM le ramassage des ordures ménagères obligatoire par nos collectivités par la salubrité publique a été mené à bien, nous avons accueillis les anciens combattants de l'ancien canton de Marson et cet accueil reste dans la mémoire de ces membres, nous n'avons jamais failli à l'information des habitants soit par le site internet très fréquenté que par les bulletins municipaux distribués et qui diminuent fortement le coût annuel de location du photocopieur car pas de facture extérieur à un imprimeur, nous avons marqué le centenaire de 14/18, le premier passage du tour de France par Omev, nous sommes allés à Paris au Sénat. – Au rang des regrets je citerais :

les terrains à bâtir qui à cause de la lenteur dû à l'administration sur notre PLU n'a jusqu'à aujourd'hui pas été lancé, le parking près de la mairie et les affichages extérieurs de la mairie (la monnaie comme dans le portemonnaie d'un foyer fait parfois défaut et je ne voulais pas rendre les finances de la commune à genoux pour le prochain conseil, mais saine comme je les avais trouvées). La ruelle et la rue de l'église et la rue Pierre Sépard. Tous ces travaux que l'on a mené à terme, ont bénéficié des aides de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental, instances que je tiens à remercier parfois avec le soutien de notre Député, des Sénateurs et des Conseillers Généraux et Départementaux ensuite. Ces travaux nous ont rapprochés de l'entreprise local et du Directeur, ont permis de faire rentrer des personnes dans l'emploi et cette dynamique permet d'aller vers un mieux-être et ont contribué à changer notre commune, dans ses structures, mais aussi dans son image, à tel point que nous sommes devenus attractifs non seulement pour les investisseurs qui ont créé et vont créer, sur notre territoire, les emplois qui nous manquent encore, mais aussi pour les promoteurs qui accompagnent ce développement en construisant les logements nécessaires pour répondre à l'accroissement de notre population. Une activité, un emploi, un toit pour se loger ; c'est ce à quoi tous nos concitoyens doivent pouvoir prétendre. Par nos initiatives, nous pouvons contribuer à satisfaire ces besoins essentiels, tout en apportant les équipements et les services qui assurent un meilleur cadre de vie. En tout état de cause l'élan ainsi donné ne va pas se briser ; le relai sera pris avec la même détermination par ceux d'entre nous qui reprendrons du service ou par ceux qui nous succéderont. Il n'y a pas mille et une manière, administratives, techniques, financières, en un mot politiques, de développer une commune. Hormis quelques inflexions tenant aux convictions des uns ou des autres ou relevant d'une autre option, pour ce qui concerne l'ordre des priorités, les mêmes attentes de nos concitoyens exigent les mêmes efforts de leurs élus et conduisent généralement aux mêmes décisions lorsqu'il s'agit d'entrer dans la réalisation concrète. Il me reste à souhaiter bonne chance à ceux qui demanderont le renouvellement de leur mandat. Il se présenteront aux suffrages de leurs concitoyens fort d'un bilan flatteur, avec une expérience éprouvée de la gestion des affaires communales. Ceux qui ont décidé de ne plus se représenter emportent toute notre gratitude pour la contribution qu'ils ont apportée à l'effort collectif. Enfin, à ceux qui pourraient succéder, je souhaite d'avance de réussir dans leurs entreprise en se souvenant que le chemin le plus court pour aller d'un point à sa réalisation c'est la ligne droite, ce qui contraint parfois à poursuivre dans la même voie mais constitue, en même temps, un gage de continuité de l'action publique locale.